



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 JUIN 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept juin à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt et un juin, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024CC7-5-1-96

OBJET : TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES 2024

APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

**REPRISE DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET LE REMPLACEMENT DES MENUISERIES –
ÉCOLE GÉRARD LALANNE DE VALENCE D'AGEN**

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. GIL Mathieu (en remplacement de M. MARTIN Henri)
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul (pouvoir donné à M. RENAUD Olivier)
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina (pouvoir donné à M. ALARY Alain)
Commune d'ESPALAIS	: M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette (pouvoir donné à M. BENOIT Pascal)
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard (pouvoir donné à M. BOUYAT Daniel) : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine (pouvoir donné à M. DOUSSON Bruno)

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01
Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>
Email : info@cc-deuxrives.fr

Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard : M. RAUZY Jean
Commune de MANSONVILLE	: Mme GUIZOT Danièle (en remplacement de Mme ESCUDE Vanessa)
Commune de PERVILLE	: M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	: M. DELACHOUX Jean Paul
Commune de SAINT ANTOINE	: M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	: M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	: M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	: M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	: M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	: Mme CHAPUS Marie-Dominique (en remplacement de M. BOISSEAU Christophe)
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. BAYLET Jean Michel : M. GROUSSOU Bernard : Mme LECORRE Christiane : M. LOPES Ernest : Mme PERE Catherine (a donné pouvoir à Mme LECORRE Christiane) : M. ZANIN Daniel : Mme HOHOL Elisabeth : M. ZMUDA Patrick : Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de DONZAC	: Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de MERLES	: M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	: M. EURGAL Christian
Commune de SAINT LOUP	: M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	: M. DUPOUY Joël
Commune de VALENCE D'AGEN	: Mme BRU Laetitia : M. GIL Philippe : Mme LAROUSSINIE Francine

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	: Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle	: Attaché Territorial

Monsieur Guy MERIEL a été désigné Secrétaire de séance.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2024CC7-5-1-96

OBJET : TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES 2024

APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
REPRISE DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET LE REMPLACEMENT DES MENUISERIES – ÉCOLE
GÉRARD LALANNE DE VALENCE D'AGEN

Le Président propose d'approuver le projet de travaux de reprise du système de chauffage et le remplacement des menuiseries – École Gérard Lalanne de Valence d'Agen.

Des partenaires financiers peuvent être sollicités comme la Région et le Département. Le Président propose d'adopter le plan de financement prévisionnel suivant :

La reprise du système de chauffage et le remplacement des menuiseries – École
Gérard Lalanne de Valence d'Agen

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 75 000 € HT.

- Conseil Régional (30%) : 22 500 €
- Conseil Départemental (12%) : 9 000 €
- autofinancement (58%) : 43 500 €

Le Président propose donc :

- d'approuver ce projet de travaux,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel,
- de solliciter les subventions sur la base citée ci-dessus,
- de l'autoriser ou son représentant à signer tout document afférent à cette opération.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver ce projet de travaux,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel,
- de solliciter les subventions sur la base citée ci-dessus,

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à cette opération.

Fait à Valence d'Agen, le 27 juin 2024

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 28 juin 2024

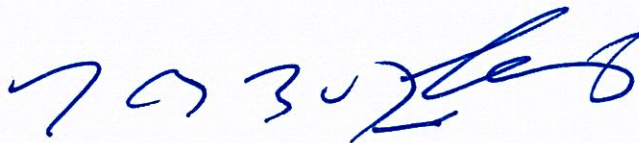
Le secrétaire de séance
Monsieur le Maire GASQUES



Guy MERIEL



Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **09 JUIL. 2024**

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le **09 JUIL. 2024**

AR Préfecture

TRAVAUX D'INVEST 2024 APPROB PROJET ET PLAN FINANCEMENT Reprise chauffage - menuiseries Lalanne VALENCE

Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20240627- 2024CC7_5_1_96-DE
Numéro d'acte :	2024CC7_5_1_96
Date de décision :	27/06/2024
Nature :	DELIBERATIONS
Code matière :	7-5-1-0-0 (Finances locales / Subventions / demandées)
Fichier acte :	2024CC7-5-1-96 TRAVAUX D'INVEST 2024 APPROB PROJET ET PLAN FINANCEMENT Reprise chauffage - menuiseries Lalanne VAL.pdf
Collectivité émettrice :	cc-des-deux-rives
Acte transmis par :	Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte :	09/07/2024 14:26:43
Date de réception de l'AR :	09/07/2024 14:27:09